



INGRIDD

Filière de Groupe Sapiens International

Institut de Gestion des Risques Industriels et du Développement Durable

Exploration Géologique / Gestion de la Santé Sécurité et Situations d'Urgence /
Gestion des Aspects Environnementaux / Géosciences Appliquées /
Qualité Hygiène Santé Sécurité Environnement

BTS d'état
Licences - Masters

NOTICE DE RENSEIGNEMENTS

CYCLE LICENCES

Filière : Gestion de la Santé, Sécurité et Situations d'Urgence (GSSSU)

Année académique 2026 / 2027

INGRIDD
Institut de Gestion des Risques
Industriels et du Développement Durable
Institution Privée d'Enseignement Supérieur

QSSSE

- Institution Privée d'Enseignement Supérieur reconnue par le MESRI
- Classée Institution Privée d'Enseignement Supérieur de bonne qualité.
- Respect rigoureux du calendrier académique, dans une application maîtrisée du système LMD.
- Sorties terrains alliant cours théoriques et pratiques.
- Vie étudiante pleine d'activités pour un auto épanouissement.

A PROPOS D'INGRIDD

Fort de 15 années d'expérience, INGRIDD est une Institution Privée d'Enseignement Supérieur de formation professionnelle spécialisée dans les métiers de la **Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité, Environnement (QHSSE)** et du Développement Durable.

NOS DIPLOMES

- BTS D'ETAT**
Deux (2) ans de formation
- LICENCES**
Trois (3) ans de formation
- MASTERS**
Deux (2) ans de formation

(+226) 25.41.79.24
 (+226) 03.03.00.73 // 01.64.20.20
 01 BP 1555 OUAGADOUGOU 01 - BURKINA FASO

www.ingridd.net
 info@institut-ingrid.net

L'Institut de Gestion des Risques Industriels et du Développement Durable (INGRIDD) prépare, en trois (3) ans, à la Licence en Gestion de la Santé, Sécurité et Situations d'Urgences (GSSSU). Cette formation est destinée aux titulaires du **Baccalauréat** et a pour objectif de former des professionnels qualifiés en prévention des risques, capables de mettre en œuvre, de coordonner et d'améliorer les systèmes de santé et de sécurité au travail, ainsi que de gérer efficacement les situations d'urgence. Elle répond aux besoins des entreprises industrielles, minières, des organismes publics et privés ainsi que des bureaux d'études, dans un contexte où la prévention des risques et la protection des personnes constituent des enjeux majeurs. À l'issue de la formation, les diplômés pourront poursuivre leurs études en **Master à INGRIDD** ou exercer les fonctions de **superviseur de systèmes de santé, sécurité et situations d'urgences, animateur HSE, contrôleur de systèmes de santé, sécurité et situations d'urgences ou technicien de bureau d'études.**

INGRIDD
Institut de Gestion des Risques Industriels et du Développement Durable
Institution Privée d'Enseignement Supérieur

Licence en Gestion de la Santé Sécurité et Situations d'Urgences (GSSSU)

OBJECTIFS
L'objectif est de former des préventionnistes en santé sécurité au travail

RÉSULTATS ATTENDUS
Le titulaire de la Licence SSSU peut poursuivre en Master à INGRIDD, ou occuper un emploi de:

- Superviseur d'un système de santé, sécurité et situations d'urgence;
- Animateur d'équipe de santé, sécurité et situations d'urgence;
- Contrôleur de système santé, sécurité et situations d'urgence;
- Technicien de bureau d'études.

CONDITIONS D'INSCRIPTION
Diplôme du Baccalauréat

LANGUE D'ENSEIGNEMENT : Français
MODE D'ENSEIGNEMENT : Présentiel
DURÉE : 03 ans

CIBLES

- Élèves
- Étudiant(e)s
- Professionnels

INGRIDD vous prend comme tel, et vous rend meilleur !
 (+226) 03.03.00.73 / 01.64.20.20
 info@institut-ingrid.net | ingridd.net

1. Coûts et modalités de paiement

Scolarités et modalités des paiements du cycle des Licences INGRIDD 2026/2027

FILIÈRES / MODALITÉS	EXPLORATION GÉOLOGIQUE			GESTION DES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX			GESTION DE LA SANTÉ SÉCURITÉ ET SITUATIONS D'URGENCE		
	L1	L2	L3	L1	L2	L3	L1	L2	L3
Inscription (1/2 scolarité annuelle au minimum)	260.000	310.000	315.000	235.000	260.000	310.000	235.000	260.000	310.000
1er versement 1 mois après le début des cours	110.000	110.000	125.000	85.000	90.000	105.000	85.000	90.000	105.000
2ème versement 2 mois après le début des cours	100.000	100.000	100.000	75.000	85.000	105.000	75.000	85.000	105.000
3ème versement 3 mois après le début des cours	50.000	100.000	90.000	75.000	85.000	100.000	75.000	85.000	100.000
TOTAL	520.000	620.000	630.000	470.000	520.000	620.000	470.000	520.000	620.000

N.B. :

- **50 % à l'inscription et 50 % restant un mois après l'inscription, en 3 traites mensuelles de l'année académique.**
- **Frais d'inscription et réinscription des affectés de l'Etat sur campus Faso : 15 000 F CFA.**
- **Rentrée et début des cours : octobre.**

Mode de paiement

Versement bancaire à effectuer au compte bancaire de INGRIDD (n° **1001 35864724101 25**) à **CORIS BANK INTERNATIONAL**, et présentation du bordereau de versement à la comptabilité de INGRIDD.

<u>Orange Money</u> *144*10*2745877*Montant#	<u>Moov Money</u> *555*4*1*1053974*Montant#	<u>Telecel Money</u> *808*4*1*6254338*Montant#
---	--	---

Après paiement, **envoyer une capture d'écran du paiement à la comptabilité par e-mail :**

info@institut-ingrid.net ou au numéro : +226 64 63 62 42

2. Clauses particulières

- Tout étudiant dont la scolarité n'est pas payée au plus tard aux dates indiquées fera l'objet d'une exclusion provisoire et ne sera admis dans sa classe qu'après paiement de la tranche concernée.
- Toute somme versée reste définitivement acquise par l'établissement.
- Toute scolarité entamée est intégralement due.
- Tout versement de la scolarité effectué en dehors du service affecté à cet effet à INGRIDD engage la seule responsabilité de l'auteur.
- Un reçu de versement doit être exigé pour tout règlement.
- La suspension ou le report de l'année académique est obligatoirement soumis à une procédure particulière ; dans tous les cas, elle n'est pas possible après 3 mois de cours.
- L'admissibilité acquise pour un diplôme ne saurait dépasser une (1) année. Passé ce délai, pour être autorisé à soutenir, l'étudiant devra reprendre une inscription normale.

3. Code vestimentaire

Chaque étudiant doit posséder obligatoirement, à la rentrée académique, un uniforme de cours comprenant :

Offerts par l'institut :

- Cravate et t-shirt.

À la charge de l'étudiant :

- Costume et pantalon bleu nuit, plus chemise bleu clair.
- Uniforme de terrain, plus paire de chaussures de sécurité, ainsi qu'un gilet fluorescent pour les sorties d'études et de terrain.

4. Composition du dossier d'inscription

Le dossier est reçu au secrétariat de INGRIDD et comprend :

- Une fiche d'inscription fournie par l'Administration, dûment renseignée par l'étudiant ;

- Deux (02) photos d'identité de même prise ;
- Une photocopie légalisée de la CNIB ou du Passeport ;
- Une copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif ;
- Une copie légalisée du diplôme ou de l'attestation de succès au Baccalauréat ;
- Un Identifiant National Étudiant (INE) ;
- Une Attestation de l'Immersion Patriotique pour les étudiants burkinabè (Baccalauréat obtenu de 2025 à aujourd'hui) ;
- Les relevés de notes des niveaux inférieurs, pour toute inscription en cours de cycle ;
- Un engagement à respecter les règlements de l'institut (formulaire disponible à l'Administration).

Le Directeur Général / P.I.

TAPSOBA N. François